

SAISON 2023-2024

Devenir membre ou le rester...

GENERALITES : la cotisation est de 40 € par personne.

Elle couvre la période du 01-09-2023 au 30-09-2024.

RENOUVELLEMENT : vous étiez membre de l'UTAN pour la saison 2022 – 2023

Vous pourrez retirer votre carte, en nos bureaux, tous les jours ouvrables comme suit :

- Juillet : fermé
- Août : de 9h30 à 11h30
- Septembre et octobre : de 8h30 à 12h30
- Novembre et décembre : de 9h30 à 11h30

Le paiement se fait exclusivement en liquide.

NOUVEAU MEMBRE : nouvelle affiliation ou renouvellement par virement bancaire :

Rendez-vous sur www.utan.be - cliquez sur l'onglet « accueil » puis sur la rubrique « comment devenir membre » et suivre la procédure décrite.

Votre carte vous parviendra (après vérification de votre versement au compte BE21 7320 3664 1803 de l'UTAN Namur) par voie postale ou par email !

Pour des raisons économiques et écologiques, nous aimerions que vous choisissiez de vous inscrire en ligne.

Si c'est impossible pour vous, cochez la case ad hoc sur le formulaire que vous aurez téléchargé.